



Mais qui étaient donc les moines rouges ?

Mme JOUBIQUX

Les ordres religieux militaires au Moyen-Age.

Les moines rouges appartenaient aux Ordres Religieux Militaires, fondés en terre sainte au début du XII^e siècle ; ce sont des ordres issus des Croisades et qui, en réalité, disparurent avec ce qui était leur raison d'être. Si l'on met à part les Trinitaires, établis à Rieux et à Calan, deux de ces Ordres Religieux Militaires retiendront notre attention.

Tout d'abord les Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, bientôt connus sous le nom d'« Hospitaliers ». L'ordre, né à Jérusalem dès 1099, vit sa règle confirmée en 1113. Si leur vocation était avant tout d'héberger et de soigner les pèlerins en difficulté, ils eurent souvent aussi à combattre en Terre Sainte aux côtés des Templiers.

Ces derniers, qui s'appelaient à l'origine les « Pauvres Chevaliers du Christ », étaient essentiellement des combattants, chargés de la défense ou de la reconquête des lieux saints ; leur rôle était aussi de protéger les pèlerins de terre sainte au long des routes peu sûres qui les menaient vers Jérusalem. Saint Bernard lui-même avait participé à l'élaboration de leur règle, qui fut définitivement acceptée en 1128.

Ordres rivaux et complémentaires, Templiers et Hospitaliers étaient implantés, non seulement le long des grandes voies de pèlerinage, mais à travers toute l'Europe, en France, en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, en Italie...

Les Ordres religieux militaires en Bretagne

Quelle était la situation en Bretagne ? Un seul ouvrage nous renseigne de façon systématique, celui de Guillotin de Corson

« Les Templiers et les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem en Bretagne » (1902).

Or il date de plus de 70 ans, et il est très incomplet. Il faut dire que les recherches sont malaisées dans certains cas, surtout pour les Templiers. Les Hospitaliers de Saint Jean, eux, ont conservé leurs archives jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, et elles constituent une source précieuse de renseignements, même sur des époques antérieures. Les pièces les plus anciennes ne remontent guère au delà du XV^e siècle, mais, les biens des Hospitaliers étant en principe inaliénables, (nous verrons qu'il y eut des exceptions !) ces archives viennent utilement étayer une tradition, confirmer ce que révèle l'architecture ou la toponymie.

Pour les Templiers en revanche, les choses sont moins claires : après leur arrestation par les émissaires de Philippe Le Bel en 1307, les nombreuses possessions des « Pauvres » Chevaliers du Christ connurent des sorts variés. Certains biens passèrent aux Hospitaliers, d'autres furent récupérés par les familles ou les descendants des donateurs (ainsi les Du Guesclin dans les Côtes du Nord) ; d'autres échurent à la paroisse ou à l'évêché, comme Merlevenez près de Lorient, d'autres enfin restèrent à l'abandon pendant longtemps avant d'être grignotés peu à peu par les propriétaires voisins ; ceci semble avoir été le cas à Lotavy, au sud de Priziac, et à Langonnet, dont l'exemple est typique.

Les seuls documents anciens qui permettent de déceler les biens appartenant à l'origine aux Templiers, sont les copies de deux chartes comportant une longue nomenclature des possessions templières et hospitalières en Bretagne : l'une, attribuée à Conan IV, pour les Hospitaliers ; l'autre, datée de 1182, pour les Templiers. Or, dans cette dernière figure un LANGUIVURT que Guillotin de Corson identifie avec Langonnet. Dans les archives

des Hospitaliers, on ne trouve pas trace d'un prieuré ni d'une chapelle, pas plus que parmi les biens de la paroisse d'ailleurs. Seules six tenues subsistèrent jusqu'au XVIII^e siècle, dépendant de la commanderie de Saint Jean du Faouët. L'établissement a disparu ; et les terres, diraient les bonnes gens, n'ont pas été perdues pour tout le monde...

Où donc pouvait se situer le prieuré de Languivurt ? Était-ce à Langonnet même, où l'un des chapiteaux s'orne d'une croix pattée ? Le souvenir des moines rouges est-il demeuré à la Trinité-Langonnet, sous la forme d'une curieuse inscription du début du XVI^e siècle où apparaît la dévotion à Saint Jean Baptiste, la plus caractéristique des Ordres Religieux Militaires, alliée ici au culte de Saint Jean l'Évangéliste, cher aux Templiers, et à celui de la Trinité ?... Ou bien faut-il les chercher au Goules, où se trouvaient quatre des six tenues restées aux Hospitaliers ? Ou encore à St Jean du Poulloudu en Plévin ?

La légende des Moines Rouges

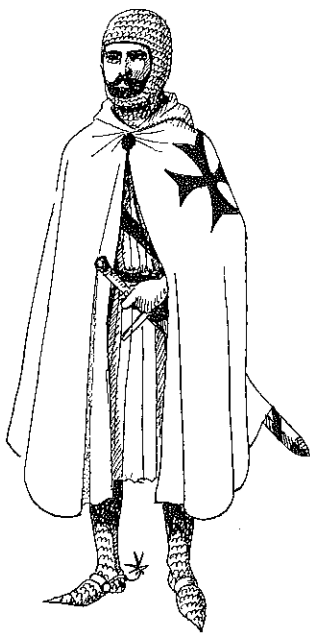
Pourtant, ils étaient bien présents, un peu partout en Bretagne, et singulièrement dans le diocèse de Vannes et ce qui deviendra le département du Morbihan. Les Moines Rouges, ou Men Ru, sont restés vivants dans la mémoire ou plutôt dans l'imagination des Bretons, qui leur prêtent nombre de méfaits et d'horribles pratiques : on les voit, enlevant jeunes filles et enfants, tuant, violant, oignant leur idole de la graisse d'un enfant nouveau-né... mais, conclut une ballade :

« Ils ont été brûlés vifs, et leurs cendres jetées au vent,

Leur corps a été puni à cause de leurs crimes ».

Ces moines « rouges », précisément, posent d'ailleurs un petit problème : tout le monde y voit le souvenir des Templiers, et la tentation

est grande de rapprocher ce rouge flamboyant des bûchers de Philippe Le Bel, et d'imaginer les Templiers dans leur grand manteau rouge sang, rouge couleur de bataille... Une seule objection à cela : leur manteau était BLANC, orné seulement de la croix pattée (ou ancrée) rouge. Ce célèbre manteau éclatant, symbole pour chaque Templier de son appartenance à l'Ordre, leur avait même été attribué par le Pape en personne en 1148 ; les Parisiens, plus précis dans leurs souvenirs, ont gardé à une rue proche du Temple de Paris le nom de Rue des Blancs-Manteaux. Le vêtement rouge, lui, appartenait aux Hospitaliers : voilà, entre autres, qui montre à quel point les deux ordres étaient confondus dans l'esprit du peuple en Bretagne.



Les établissements : leurs caractéristiques

Il faut dire que les Bretons avaient quelque excuse : ces fameux manteaux, tant blancs que rouges, s'ils sortaient jamais de leur coffre, devaient dans nos régions prendre assez vite une couleur de terre. En effet, que pouvaient être les établissements des Ordres Religieux Militaires chez nous ? Point de forteresses, point d'infidèles à pourfendre, ni de pèlerins à protéger ou à délivrer manu militari. Commanderies et prieurés en Bretagne, avec leurs annexes, semblent avoir été avant tout des réserves de biens fonciers : bâtisses, fermes, terres, moulins, qu'il s'agissait de faire valoir pour subvenir aux besoins des combattants de terre sainte. Dès le XII^e siècle, l'ordre du Temple comptait en effet, outre les chevaliers nobles, des sergents formant les troupes, des chapelains,

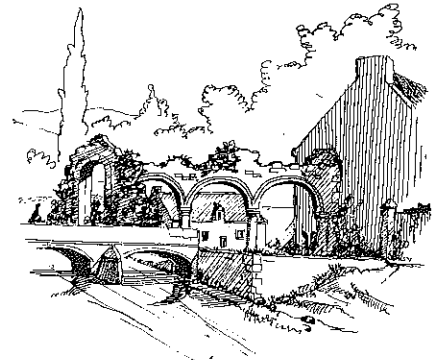
et aussi des frères lais, artisans, cultivateurs, maçons, travaillant pour le compte des Chevaliers du Temple qui leur assuraient franchises et protection, tant contre les bandes armées que contre la voracité des seigneurs du voisinage.

Il en allait de même pour les Hospitaliers. Pour imaginer ce qu'a pu être un de leurs prieurés au temps de leur splendeur, rien ne vaut une visite au Temple de Quistinic, qui leur appartenait dès 1160. Sur une hauteur dominant une boucle du Blavet s'élève une simple chapelle rectangulaire dédiée à Saint Jean ; le pignon est encore surmonté de la croix pattée, emblème qu'avaient repris les Chevaliers de Malte, successeurs des Hospitaliers ; autour, de belles maisons de pierre, qui au Moyen-Age devaient être plus petites et plus humbles. Une comparaison avec une liste de l'inventaire fait sur les ordres de Philippe Le Bel en 1307 pour la Normandie par exemple, peut donner une idée approximative de la vie que pouvaient mener en ce lieu deux ou trois moines-soldats réformés, blessés ou trop vieux pour combattre, entourés d'une vingtaine de cultivateurs, servis par un chapelain qui partageait leur sort. Leurs richesses : une dizaine de vaches, quelques veaux et génisses, une centaine de moutons, quelque cinquante porcs et truies, et quatre ou cinq chevaux. Des ornements simples et en petit nombre pour le service divin, deux calices peut-être ; et pour l'usage courant, de la vaisselle de terre et d'étain ; deux ou trois grands coffres, une couverture par personne — voilà le décor planté, non pour de glorieuses batailles, mais pour une vie d'agriculteurs et d'éleveurs diligents et actifs. Et tout autour de ce centre s'étendent d'autres terres, des « tenues », qui, sans être directement mises en valeur par les Hospitaliers, dépendent de l'aumônerie de Quistinic-Blagueht, si bien que l'influence des Men Ru peut s'étendre jusqu'à Sainte Barbe vers le sud, et de l'autre côté de la rivière où nous retrouvons à Saint Adrien le culte des deux Saints Jean.

Une autre source de profit était, à l'époque, les péages au passage des rivières, les ports avec les droits innombrables à payer sur les marchandises en transit, mais aussi les moulins à vent ou à eau, car il fallait aussi payer un droit sur le blé que l'on y faisait moudre. Si l'on ajoute à cela l'importance pour des religieux, même dispensés d'une partie des rigueurs du régime monacal, de posséder une étendue d'eau, étang, rivière ou bras de mer, susceptible de leur fournir du poisson pour les nombreux jours maigres de l'année, on ne s'étonnera pas de la situation d'établissements tels que Nostang ou Locoal-Mendon, le plus représentatif à cet

égard étant peut-être le Temple en Inzinzac, plus tard Commanderie de Beauvoir, au confluent de deux ruisseaux, face à un pont sur le passage de la voie romaine. Auprès de l'inévitable chapelle Saint Jean, aujourd'hui en ruine, se trouvait un moulin à eau ; non loin, le manoir de la Commanderie, et plus bas, un autre moulin sur la rivière : le moulin du Bas-Temple. Si l'on ajoute à ces redevances sur le grain à moudre, les rentes payées par les nombreux fermiers des alentours (Clehern, Kergueneven, Locunolé, Kéralvé, Kerlommouarn), la Commanderie de Beauvoir devait être d'un assez joli rapport !

Outre ces établissements de rapport, les Hospitaliers avaient cependant gardé en Bretagne quelque chose de leur vocation primitive : plus que les Templiers peut-être, mais concurremment avec eux, ils s'installaient le long des grandes voies de passage, où leurs hôpitaux étaient des havres pour les voyageurs et les pèlerins, avant de devenir des « hôpitaux » au sens moderne, consacrés à l'accueil des pauvres malades. Ainsi, le long de la route Vannes-Quimperlé, on trouve, pour notre seule région : Locmaria en Landévant, le Temple en Inzinzac, Saint Séverin, Pont-Scorff, Lesbin... A Pont-Scorff, la rue qui descend vers le vieux pont s'appelait la rue du Temple, et elle appartenait tout entière aux Hospitaliers ;



La chapelle de Pont-Scorff

elle dépendait de l'Hôpital du Bas Pont-Scorff, cité dans la charte de Conan IV sous le nom de « Cleker, elemosina ». Au XVIII^e siècle encore, l'aumônerie se composait de la chapelle au bord de l'eau, avec un petit jardin, une maison (« l'Hôpital »), deux prés et un coteau. Or, un recensement des biens des Hospitaliers en 1731 nous apprend qu'à cette époque encore, l'Hôpital avait été reconstruit de neuf, « avec plusieurs lits pour les pauvres ».

En dehors de cette prédilection pour les grandes voies de communication, il est à remarquer que les Ordres Religieux Militaires se sont peu implantés dans les agglomérations alors existantes ; et d'autre part leurs établissements n'ont que rarement donné naissance à des

bourgs, comme ce fut le cas pour tant d'autres monastères au Moyen-Age. Cela tient peut-être, pour les Templiers, à la relative brièveté de leur existence, et pour les deux ordres, au caractère même de leurs prieurés, nombreux mais très peu importants. Des fondations anciennes et qui durent être prestigieuses, comme Saint Jean du Faouët, Cléguérec, Quistinic, Inzinzac et tant d'autres, sont restées isolées dans la campagne au milieu de leur fief. A cela pourtant deux exceptions : Le Croisty et Merlevenez.

Le Croisty

Le Croisty doit son nom aux Chevaliers de Saint Jean : c'était encore au début du XIII^e siècle une petite dépendance de la paroisse de Priziac, et l'aumônerie figure, avec celle de Priziac, dans la charte de Conan IV, sous le nom « d'Elemosinas de Priziac ». Nous savons même qu'en 1200, un certain Rotaud donne à Sainte Croix de Quimperlé un terrain « jouxtant une terre appartenant aux Hospitaliers de Jérusalem, laquelle terre s'appelle Croasti in Prisiac ». Et ce n'est que peu à peu que l'on verra se développer le bourg du Croisty : au XVII^e siècle, les Hospitaliers possédaient au bourg dix-neuf tenues en quevaise, le moulin à eau du Croisty, sans compter les terres d'une dizaine de villages alentour et naturellement la chapelle Saint Jean du Croisty, car c'est à eux que nous devons cette petite église avec son curieux porche à colonnettes et sa riche statuaire.

Merlevenez

Merlevenez est un exemple encore plus probant puisque jusqu'au XIV^e siècle, le siège de la paroisse était à Trévalsun, à quelque 1 500 mètres du bourg actuel. En 1330, un pouillé cite encore la paroisse de Trévalsun ; Breilevenez, « Montjoie », ne désignait alors que l'établissement des Pauvres Chevaliers du Christ en la terre Rault, alors que le prieuré avait déjà disparu depuis plus de vingt ans. A voir l'édifice que nous ont laissé les Templiers, l'établissement devait être d'importance et richement doté, car en peu d'endroits leurs chapelles ont été aussi vastes et aussi savamment décorées ; il semble même qu'on ait fait appel à des sculpteurs poitevins et saintongeais, puisqu'on ne retrouve pas ici l'art naïf et archaïsant de Calan ou de Langonnet ; après 1307 les biens du prieuré passèrent au recteur (on en trouve trace encore au XVII^e siècle), et l'agglomération était déjà formée autour du monastère, avec une population suffisamment nombreuse pour justifier le déplacement du siège de la paroisse.

Décadence et fin

des ordres militaires religieux

Après la disparition brutale des Templiers en 1307, leurs biens furent donc dispersés. Mais l'époque des Croisades terminée, que devinrent leurs frères ennemis, les Hospitaliers, parfois installés dans les mêmes paroisses que leurs rivaux ? Leur fin, pour avoir été moins cruelle et moins spectaculaire, fut aussi moins glorieuse. Dès la fin du Moyen-Age, ils connurent une longue décadence et aliénèrent peu à peu une partie de leurs biens : la trace de certains de leurs établissements, comme Locmaria en Nostang, est perdue dès le XV^e siècle. Ceux qui restent sont organisés autour de deux centres principaux, Le Croisty à l'Ouest, et Carentoir à l'Est, sans oublier un fief encore considérable au Sud de Ploërmel, à Saint Jean Villenars. Les terres, les fiefs, et même les prieurés qui étaient isolés, trop éloignés de ces centres, furent très vite aliénés. C'est ainsi que, Merlevenez ayant échappé aux Hospitaliers, Nostang, Languidic, Landévant, Kervignac, Locoal-Mendon, ne devaient avoir qu'une survie éphémère.

Du XV^e au XVIII^e siècle, la décadence s'accélère. Procès et contestations se multiplient, témoignant de la difficulté qu'éprouvent les Commandeurs à maintenir l'intégrité de leurs fiefs. C'est ainsi qu'à Inzinzac, un procès de plus de deux siècles (nous avons les pièces de 1506 à 1708) opposa le Commandeur de Beauvoir au seigneur voisin de Brangolo, au sujet du moulin du Temple. Le manoir de la Commanderie était tombé en ruine avant 1697, et la chapelle Saint Jean menaçait ruine elle aussi en 1718.

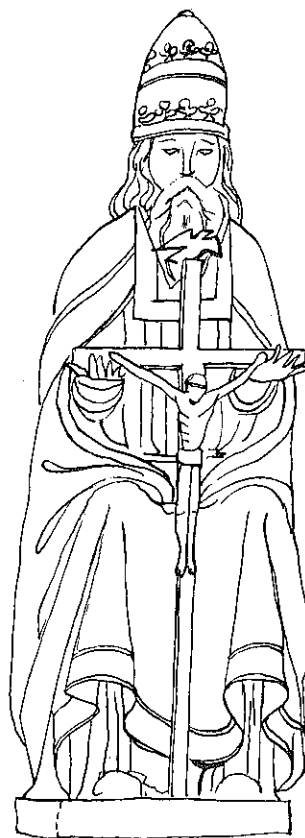
Les commandeurs désormais résident rarement sur place : même au Croisty et au Faouët, il n'y a plus de représentants des Chevaliers de Malte ; ces possessions sont rattachées au centre de la Feuillée. Plus trace d'une mystique ou d'un style de vie propre aux Ordres Religieux Militaires à cette époque ; seules quelques franchises dont se prévalent leurs tenanciers et quevassiers, évoquent la protection et les privilèges attachés jadis aux fiefs des Templiers et des Hospitaliers. Les Chevaliers de Malte ne sont plus, chez nous comme ailleurs, que des propriétaires lointains et privilégiés dont les receveurs impopulaires viennent percevoir régulièrement les baux, rentes et loyers à la Saint Jean ou à la Saint Gilles. Et quand ils disparaîtront à la révolution, personne, semble-t-il, ne s'en affligera beaucoup.

Le bilan.

Il n'en reste pas moins que, pendant deux ou trois siècles, les Ordres Religieux Militaires ont marqué

de leur présence une quarantaine de paroisses dans ce qui sera le Morbihan — et, du fait de leur dispersion, ils avaient de toute évidence des contacts nombreux et variés avec la population d'agriculteurs dont ils étaient entourés : ils avaient les mêmes problèmes, un mode de vie similaire, ils profitaient cependant de l'expérience et des techniques acquises au cours des expéditions en Terre sainte et au contact des Arabes. Ne voit-on pas apparaître les moulins à vent dans toute l'Europe occidentale, au lendemain des Croisades ? Il est certain que les Ordres Religieux Militaires ont beaucoup contribué à répandre tout ce que les Croisés rapportaient de Terre Sainte : connaissances, croyances, dévotions...

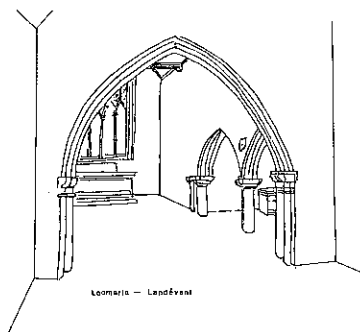
C'est à eux que nous devons le culte si répandu de Saint Jean Baptiste, nous l'avons vu ; mais aussi rapportés des Croisades, le culte de la Sainte Croix et celui de la Trinité. C'est donc à leur influence que nous sommes redevables des belles statues de pierre de Saint Jean Baptiste au Croisty et à Lesbin, de la statue de la Trinité au Croisty et à la Trinité-Langonnet, pour n'en citer que quelques-unes.



La Trinité — CALAN

Contrairement à ce qui a été dit et répété, il ne semble pas que les Templiers ni les Hospitaliers aient créé, en Bretagne du moins, un style d'architecture qui leur fût propre. Tout au plus peut-on parler de la forme des églises en tau que l'on trouve à Nostang, à Saint Yves-Lignol, au Croisty par exemple. Plus intéressante paraît être une remarque faite au siècle dernier déjà par Rosenzweig, concernant la « double arcade bornant le transept », qui existe encore à Locmaria-Landévant, à Lesbin, à Saint Jean du Faouët, à Locmalo. Cette particularité n'a rien de surprenant : les habitants du « quartier » assistaient à l'office dans la nef, et les moines-soldats, qui n'étaient nullement isolés du « monde », avaient tout de même leur place réservée dans les croisillons, sur lesquels

donne toujours directement une petite porte latérale.



Simple chapelle rectangulaire comme à Lojean en Kervignac ou somptueuse église comme à Mervelevez, remaniés ou reconstruits

aux siècles suivants, parfois défigurés, nous savons avec certitude que plus de trente édifices religieux ont été bâtis pour des prieurés templiers ou hospitaliers dans le Morbihan... Il faudrait aussi parler du rayonnement, souvent plus difficile à évaluer et à contrôler, qu'on pu avoir ces lieux de culte dans leur voisinage, et de l'émulation qu'ils ont pu créer, favorisant, dans un terrain déjà propice depuis l'Eglise Celte, la multiplication des chapelles villageoises dans nos régions... Comment ne pas s'étonner alors, que les Moines Rouges aient été si longtemps méconnus des Morbihannais ?

Mme JOUBIOUX
Trévidel
KERVIGNAC

